

# Éditorial.

## Géopolitique de l'Olympisme

*Béatrice Giblin*

Depuis ses débuts, en 1976, *Hérodote* n'a jamais consacré un numéro à la géopolitique du sport, à part un article<sup>1</sup> sur la place du football au Brésil. Mais une géopolitique de l'Olympisme est bien autre chose qu'une géopolitique du sport. C'est bien sûr une affaire financière, mais il représente aussi des enjeux de pouvoir qui se sont accrus au cours du temps avec l'élargissement du nombre d'États et des disciplines sportives qui y participent. C'est donc sous cet angle-là qu'*Hérodote* a construit ce numéro.

Le sport est un acteur des relations internationales dès le début du XX<sup>e</sup>, mis au service de la puissance et du prestige des États, à l'exemple des Jeux de Berlin en 1936, vitrine de l'idéologie nazie présentée au monde, et thérapie pour le peuple allemand afin de dépasser le traumatisme de la défaite de la Première Guerre mondiale. Plus récemment, en 2008, les Jeux d'été de Pékin ont été l'occasion pour la Chine de montrer au monde sa puissance, y compris sur le plan sportif, puisque ses athlètes furent capables de dominer les États-Unis par le nombre de médailles d'or obtenues (48) devant les États-Unis et la Russie. Il y eut bien lors de l'attribution des Jeux à Pékin quelques critiques sur le non-respect des droits de l'homme, mais les Chinois répliquèrent en insistant sur l'apolitisme des Jeux.

*Hérodote*, n° 192, La Découverte, 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

---

1. José Sergio Leite Lopes, «Le football brésilien: conflits sociaux et identité nationale», *Hérodote*, n° 98, 2000.

### Accueillir les JO : une affaire de prestige

On parle déjà beaucoup de la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 26 juillet 2024 à Paris. Comment, 100 ans après avoir accueilli les Jeux olympiques, Paris et la France ont choisi de se donner à voir au monde à l'occasion de cet évènement ? La réponse est « en grand », pour ne pas dire d'une manière « grandiose ». Peut-il en être autrement dans la patrie de Pierre de Coubertin, à qui l'on doit les Jeux olympiques modernes ? Qu'on en juge.

Cette cérémonie est annoncée comme exceptionnelle et inédite car, pour la première fois, elle se déroulera à l'extérieur d'un stade, donc en plein air et, qui plus est, sur la Seine. Cent dix bateaux transporteront les délégations sportives sur un parcours de 6 kilomètres au long duquel seront admirés les monuments les plus célèbres et emblématiques de Paris, entre autres Notre-Dame et le Louvre et, pour finir, la tour Eiffel où la flamme sera allumée. Par ce spectacle, Paris, capitale de la France, s'affirme clairement comme une ville mondiale au passé prestigieux et qui, en osant innover, montre ses capacités logistiques et d'organisation. En outre, les organisateurs souhaitent que la fête soit populaire, aussi l'accès sera-t-il gratuit (on attend 300 000 spectateurs avec des billets gratuits – à l'origine il était même prévu d'en accueillir 600 000 – et 100 000 avec des billets payants), sans oublier le milliard et demi de téléspectateurs qui se souviendront du spectacle. Assurément, Paris et la France veulent faire mieux que toutes les autres villes qui les ont précédées dans l'organisation de cette cérémonie. Et surtout mieux que Londres, vieille rivale de Paris, qui en 2012 avait obtenu les Jeux lors de la phase finale de leur attribution au détriment de la France pourtant considérée comme la grande favorite, mais qui fut victime cette fois d'une trop grande confiance en ses chances et aussi de l'efficace lobbying anglais. Le camouflet infligé à la délégation française laissa des traces.

Parmi nos concitoyens, certains s'en réjouiront, heureux et fiers que Paris et la France puissent présenter une cérémonie hors normes dont on parlera à l'échelle planétaire, d'autres y verront une forme d'arrogance en cherchant à se distinguer des habituelles cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques et insisteront sur son coût et, surtout, sur les considérables risques encourus (*cf.* article de Médéric Chapitoux). Audace ou inconscience compte tenu du nombre très élevé de spectateurs à contrôler et des risques d'attentats qu'il faut impérativement envisager ? À la France rien d'impossible ! C'est encore à voir.

Parmi les risques envisagés, les cyberattaques ne sont pas les moindres. Les responsables de ce secteur s'attendent à des centaines de millions de tentatives d'attaques cyber. Il y en a eu 450 millions durant les JO de Tokyo, soit deux fois

et demie de plus qu'à Londres en 2012<sup>2</sup>. Les autorités françaises comptent, en sus des forces régaliennes, sur la sécurité privée pour jouer un rôle crucial dans le dispositif global de protection (cf. entretien avec Pierre André).

Pourtant, malgré les risques, il semble que cette proposition d'ouverture inédite ait pesé favorablement dans la décision d'accorder les Jeux à Paris. Sans doute le dossier a-t-il été cette fois mieux préparé, porté et défendu jusqu'à la décision finale.

Obtenir les Jeux olympiques d'été (ceux d'hiver suscite un moindre intérêt auprès d'un large public) reste pour les villes candidates un enjeu : montrer au monde entier ses capacités à organiser la plus grande et la plus complexe de toutes les compétitions sportives.

Toutefois, malgré le prestige qui en est retiré, plusieurs capitales renoncent à présenter leur candidature du fait des contraintes jugées onéreuses imposées par le règlement du Comité international olympique (CIO) : coût très élevé des équipements, non seulement sportifs mais aussi de transports et de logements, qu'il faut assumer et réaliser dans des temps contraints. Le souvenir du lourd déficit que durent assumer Athènes et l'État grec à la suite des Jeux de 2004, en raison d'équipements sportifs surdimensionnés et souvent inutilisés *a posteriori*, n'est pas effacé. Seuls les États et villes financièrement solides (ou qui pensent l'être) peuvent désormais candidater. Cependant, même ces villes, et aussi le CIO, veillent à en maîtriser les coûts toujours élevés (le coût des Jeux olympiques de Paris est évalué à 8,8 milliards d'euros dont 2,4 milliards d'argent public en décembre 2022<sup>3</sup>). Pour faire accepter ces dépenses concernant une compétition qui dure quatre semaines, les responsables de l'organisation mettent en avant la durabilité des investissements réalisés, autrement dit l'« héritage » (cf. article de Pierre-Olaf Schut) : il s'agit des équipements sportifs, comme le bassin de natation à Saint-Denis, qui seront réutilisés après les JO, ou du village olympique construit à la limite de Saint-Ouen et Saint-Denis qui ensuite deviendra un nouveau quartier avec des logements et des commerces.

Les Jeux olympiques actuels n'ont plus rien à voir avec ceux relancés par le baron Pierre de Coubertin en 1894.

Comme le rappelle Jean-Loup Chappellet, « en moins d'un siècle, d'un passe-temps réservé à quelques gentlemen amateurs en Europe, le sport est devenu un phénomène mondial qui concerne des millions d'hommes et de femmes de toutes

2. Jonathan Greig, « 450 millions de tentatives de cyberattaques pendant les Jeux olympiques de Tokyo », Zdnet, 23 octobre 2021. <<https://www.zdnet.fr/actualites/450-millions-de-tentatives-de-cyberattaques-pendant-les-jeux-olympiques-de-tokyo-39931213.htm>>.

3. Vie-publique, <<https://www.vie-publique.fr/en-bref/287860-jo-de-paris-2024-quel-cout-public>>.

origines, garçons et filles, sportifs de base, d'élite ou simples spectateurs». Le CIO fut logiquement chargé, dès les premiers Jeux modernes, de leur organisation. Mais cela ne signifie pas que d'autres organisations n'aient pas cherché à avoir un certain contrôle sur cette organisation et son déroulement. Ainsi, les fédérations sportives internationales (FI) estiment avoir un droit de regard sur le déroulement des épreuves de leur discipline puisqu'elles en fixent les règles universelles ; de même des gouvernements et des organisations intergouvernementales comme l'UNESCO estiment avoir la légitimité de s'occuper du sport mondial puisqu'il s'agit du développement physique des enfants. L'article de Jean-Loup Chappelet retrace cette lutte géopolitique pour la gouvernance du sport mondial depuis 1945 qui se poursuit aujourd'hui encore avec quelques nouveaux acteurs.

### **Le CIO : acteur géopolitique**

#### *L'impossible Pax olympica ?*

Pendant les cinq jours que duraient les Jeux dans la Grèce antique une trêve était annoncée et respectée pour que les athlètes et les spectateurs puissent se rendre à Olympie et en revenir sans risque puisque les affrontements entre cités ennemies étaient suspendus. Les Jeux olympiques modernes se veulent les dignes héritiers des Jeux de la Grèce antique en demandant que soit respectée la *Pax olympica* durant le temps des Jeux. La trêve olympique n'a été réactivée par une résolution de l'ONU qu'en 1993, soit après les Jeux de Barcelone (1992), et après la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'URSS. Ces Jeux ont d'ailleurs été les seuls où les États furent aussi nombreux à participer. La *Pax olympica* des Jeux de Paris a été présentée le 21 novembre 2023 devant l'assemblée générale des Nations unies, et entrera en vigueur sept jours avant l'ouverture des Jeux pour s'achever sept jours après la fin des Jeux paralympiques. Il est peu probable que la *Pax olympica* puisse être respectée en 2024 compte tenu des tensions actuelles puisqu'une dizaine de conflits de grande ampleur se déroulent actuellement à travers le monde. Vladimir Poutine n'a d'ailleurs jamais hésité à ne pas la respecter : en 2008 pendant les Jeux d'été de Pékin avec l'intervention de l'armée russe en Géorgie, en 2014 pendant les Jeux d'hiver qui se déroulaient en Russie à Sotchi avec l'annexion de la Crimée, en 2022 aux lendemains de la clôture des Jeux d'hiver de Pékin avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Faut-il donc ne voir dans cette trêve qu'une déclaration naïve loin des réalités ou peut-on quand même se dire que des athlètes de nations qui se font la guerre s'affronteront pacifiquement ?

Les organisateurs des Jeux veulent qu'ils soient une rencontre amicale des athlètes du monde et des pays qu'ils représentent. C'est pourquoi le mot

«ensemble» fut récemment ajouté à la devise olympique qui est devenue «plus vite, plus haut, plus fort – ensemble» afin de marquer le pouvoir unificateur du sport et l'importance de la solidarité. Rendre le monde meilleur grâce au sport, l'intention est louable mais, disons-le, irréaliste. Il n'y a qu'à évoquer les affrontements violents entre supporters d'équipes de football pour en être convaincu. La neutralité est une règle majeure de l'Olympisme mais, dès les lendemains de l'invasion russe de l'Ukraine, les fédérations sportives russes et biélorusses étaient bannies de toutes compétitions internationales par le CIO, preuve évidente si besoin en était qu'en certaines circonstances le politique interfère dans le monde sportif. Cependant, depuis mars 2023, au nom de sa neutralité et de son rôle unificateur et pacificateur, le CIO travaille discrètement à faciliter la participation des athlètes de ces deux pays aux compétitions internationales afin de leur permettre de participer aux qualifications pour concourir aux JO. Il a ainsi recommandé aux FI de les réintégrer dans leurs compétitions mais à certaines conditions (bannière neutre, participation à titre individuel – donc pas de sport d'équipe –, ne pas avoir activement soutenu la guerre en Ukraine et ne pas être sous contrat avec l'armée ou les agences de sécurité, et répondre aux exigences de lutte antidopage). Néanmoins, cette recommandation a été vivement critiquée entre autres par des responsables polonais et allemands. Le Comité national olympique (CNO) allemand a même déclaré :

On doit absolument éviter que les régimes en Russie et en Biélorussie n'utilisent la participation de leurs sportives et sportifs aux compétitions internationales à des fins de propagande de guerre<sup>4</sup>.

La riposte des athlètes et responsables politiques ukrainiens a été la menace du boycott des Jeux de Paris, suivie par celle des pays baltes et de la Pologne.

En vérité, dans l'histoire récente des Jeux, la neutralité de l'Olympisme a été à plusieurs reprises mise en défaut. Le CIO a en effet connu plusieurs boycotts pour ne parler que des plus récents : en 1976, plusieurs pays africains ont boycotté les Jeux de Montréal<sup>5</sup> ; en 1980, la moitié des Comités nationaux olympiques n'est pas venue à Moscou<sup>6</sup> ; aussi, en représailles, en 1984, l'URSS a-t-elle boycotté les Jeux

4. «L'imbroglie de la participation des Russes aux JO de Paris 2024», *Le Figaro*, <<https://www.lefigaro.fr/international/l-imbroglie-de-la-participation-des-russes-aux-jo-de-paris-2024-20230407>>, 07/04/2023.

5. Le boycott a été décidé à cause de la présence de la Nouvelle-Zélande dont l'équipe de rugby avait accepté de jouer en Afrique du Sud, pays alors suspendu de la communauté internationale à cause de sa politique raciste d'apartheid.

6. Boycott lancé à l'initiative des États-Unis suite à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en 1979.

de Los Angeles. Cette ambition de rassembler le monde entier n'a d'ailleurs pu se réaliser qu'à Barcelone en 1992, soit après l'éclatement de l'URSS et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, et avant le retour de la guerre dans les Balkans. L'époque illusoire de la « fin de l'histoire ».

Cette fois, c'est le CIO qui décide de bannir un pays et ce dès février 2022, et non pas comme habituellement un pays qui décide de ne pas participer. C'est donc un engagement politique d'une autre ampleur. Pour autant, le temps joue en faveur des Russes et plus on se rapproche de la date des Jeux, plus la détermination à bannir les athlètes russes et biélorusses s'affaiblit. Cependant, si les Ukrainiens mettent à exécution leur menace de boycott, le CIO, promoteur de la paix par le sport, et la France, pays des droits de l'Homme, pourront difficilement ne pas prendre le parti de l'Ukraine.

### *Les Jeux olympiques : une vitrine au service des États et des nations*

Comme le dit Pascal Gillon dans son article, le sport, qui est un affrontement symbolique, se prête bien à la manipulation de la part de certains acteurs. À partir d'une déconstruction du système olympique qui a développé les Jeux, manifestation la plus médiatisée au monde<sup>7</sup>, on peut analyser le rôle de chaque acteur et voir comment ils utilisent le sport à des fins de relations internationales. En tout premier lieu, le CIO qui veut être reconnu comme un acteur qui compte dans les relations internationales ; puis il y a les sponsors et les diffuseurs qui profitent de cette vitrine exceptionnelle pour conforter leur image et leur marché ; une sphère de régulation rassemblant entre autres le Tribunal arbitral du sport (TAS) et l'Agence mondiale antidopage (AMA) qui assurent le sérieux et l'honnêteté de la compétition ; et enfin des acteurs extérieurs qui utilisent cette scène médiatique planétaire à des fins géopolitiques, dont les États, des ONG ou, plus dramatiquement, des groupes terroristes comme aux Jeux d'été de Munich en septembre 1972 où un commando terroriste palestinien « Septembre noir » avait pris en otages et tué onze Israéliens et un policier allemand.

On sait que les États utilisent le sport afin de distiller des messages vis-à-vis de leur population et de la communauté internationale. Le Qatar en est l'exemple le plus emblématique, utilisant le sport pour, au niveau planétaire, se faire connaître, voire reconnaître, comme un État qui compte tout en soignant son image, stratégie

7. Les Jeux olympiques sont la manifestation planétaire la plus médiatisée. La retransmission à la télévision des cérémonies d'ouverture et de fermeture et de certaines épreuves sportives est le programme qui attire le plus grand nombre de téléspectateurs au monde. On prévoit 4 milliards de téléspectateurs pour Paris 2024 et 13 millions de spectateurs.

imitée par les autres États du Golfe. Le Qatar vient ainsi d'officialiser sa candidature aux Jeux olympiques d'été de 2032, sans apparemment se poser la question des températures caniculaires, à moins que les Jeux n'aient lieu en novembre comme ce fut le cas pour la Coupe du monde de football en décembre 2022.

Nombreux sont les États qui souhaiteraient pouvoir utiliser la scène médiatique planétaire des Jeux olympiques pour se faire connaître et reconnaître, à l'exemple du Qatar, mais peu en ont les moyens financiers. En revanche, le CIO a le pouvoir d'admettre des entités qui ne sont pas (encore) des États, telles que la Palestine, dont le Comité national olympique a été reconnu par le CIO en 1995, soit trois ans après les accords d'Oslo. Mais ce n'est qu'en 2012 que le Comité olympique de Palestine a pu défiler sous sa propre bannière aux Jeux olympiques de Londres. Au cours des deux années précédentes, sous l'égide du CIO, les Comités nationaux olympiques d'Israël et de la Palestine avaient collaboré afin d'améliorer la libre circulation des athlètes, entraîneurs et officiels palestiniens et les équipements sportifs dans et en dehors des territoires palestiniens. Comme l'a déclaré le président du Comité international olympique, le CIO a l'avantage d'appliquer de longue date dans le conflit israélo-palestinien la «solution à deux États», lui permettant d'avoir des «contacts directs» avec les deux parties<sup>8</sup>.

En 2016, le CIO a reconnu le CNO du Kosovo, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a bloqué l'adhésion du Kosovo du fait du veto de la Chine et de la Russie bien que plus de 100 États aient reconnu son indépendance. Pauline Soulier montre dans son article comment les autorités kosovares utilisent le sport pour développer le sentiment national kosovar en cherchant à rassembler toute la population, y compris la minorité serbe, dans la nation sportive kosovare, en particulier grâce aux victoires dans des compétitions internationales de judokas. La maxime de Guillaume d'Orange «il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer» peut s'appliquer au Kosovo au vu des tensions avec la Serbie et la minorité serbe kosovare à la suite des élections municipales au printemps 2023.

Les Jeux méditerranéens<sup>9</sup> qui se sont déroulés en 2018 à Tarragone en Espagne sont un autre exemple de l'utilisation d'une compétition sportive à des fins géopolitiques. Les Jeux méditerranéens sont reconnus par le CIO et se déroulent aussi tous les quatre ans. L'article d'André Suchet démontre comment l'organisation a profité de ces Jeux en terre catalane pour mettre en scène la vitalité du nationalisme espagnol.

8. Déclaration du président du CIO à Paris, rapporté par *Ouest-France*, 28/11/2023.

9. Au même titre que les Jeux africains, les Jeux asiatiques, les Jeux panaméricains, les Jeux des îles de l'océan Indien ou encore les Jeux du Pacifique.

Un acteur nouveau et inattendu dans le monde du sport : l'islamisme

Cet article de Médéric Chapitoux et Pierre Terral ne traite pas directement de l'Olympisme, mais il a été retenu pour son approche inédite, l'analyse de l'im-mixtion islamiste dans le champ du sport. Quelle en est la perception des services de renseignement et comment prévenir cette menace dans les clubs ? Cet article présente les outils utilisés par les forces de sécurité pour identifier et graduer cette menace dans ce secteur éducatif. Dernier avatar en date du sport comme vecteur politique.

De façon inattendue, la France obtiendra officiellement en juillet 2024 l'organi-sation des Jeux olympiques d'hiver de 2030, soit six ans seulement après les Jeux de Paris, et trente et un ans après les Jeux d'Alberville. Il n'y a plus de suspens sur ce choix car la France est la seule candidature encore en lice en novembre 2023 puisque les dossiers de la Suède et de la Suisse ont été écartés par les membres du CIO. Si les porteurs du projet, les présidents des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA, le président de la République et des sportifs se félicitent de cette décision, d'autres voix s'élèvent pour juger irresponsable l'organisation de ces Jeux olym-piques d'hiver compte tenu du réchauffement climatique. Les premiers promettent des Jeux « sobres et responsables, les premiers JO durables » et au budget raison-nable grâce à la réutilisation des équipements des JO d'Alberville. Les seconds s'insurgent sur le maintien de cette compétition dont il est légitime de se demander si elle a encore de l'avenir alors que la neige artificielle devra sûrement pallier l'absence de neige naturelle, aggravant le bilan carbone de ces Jeux d'hiver. On peut se demander si *business is business as usual* ?

Ce numéro a été proposé et réalisé avec la collaboration d'André Suchet.